

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/02/2023

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 12

Présents : 10

Nombre de suffrages : 11

L'an deux mille vingt-trois, le six février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GARNERET Alexandre.

### Etaient présents :

Mme BOEUF Séverine, Mme CHAUDAT Stéphanie, Mme DE COCK Claire, M. DESQUIREZ Eric, M. GARNERET Alexandre, M. GOUSSOT Bernard, M. LAUTERBORN Frédéric, Mme RÉMONDINI Pascale, M. RUPIN Philippe, M. SENET Eric

### Date de convocation

01/02/2023

### Procuration(s) :

M. LEPREUX Lionel donne pouvoir à M. DESQUIREZ Eric

### Date d'affichage

01/02/2023

### Etai(ent) absent(s) :

M. DENISOT Alexandre

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..I..I....

### Etai(ent) excusé(s) :

M. LEPREUX Lionel

et publication du :

..I..I....

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

**Numéro interne de l'acte : 2023-4**

**Objet : Dématérialisation des actes et télétransmission des autorisations d'urbanisme**

Le logiciel d'enregistrement et de gestion des autorisations d'urbanisme Cart@ds évolue et est désormais relié à Plat'au qui permet l'envoi dématérialisé à la Préfecture des décisions d'urbanisme.

Afin d'utiliser cette fonctionnalité, il convient de signer une convention avec la Préfecture pour la dématérialisation des actes.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'adhésion au programme ACTES pour la transmission des actes réglementaires et budgétaires et l'utilisation d'ACTES par l'interface Plat'au pour les décisions d'urbanisme
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention entre le représentant de l'Etat et la commune et toutes les modifications qui pourraient lui être apportées par avenant.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

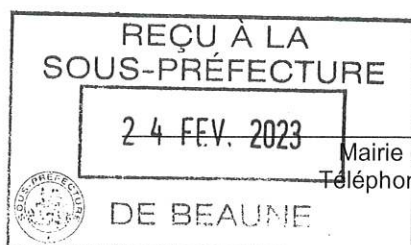
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAULON-LA-RUE

Le Maire  
Alexandre GARNERET



Mairie de Saulon-la-Rue - 12 rue des Chêneteaux - 21910 Saulon-la-Rue  
Téléphone : 03.80.36.60.50 - Adresse électronique : mairie@saulonlarue.fr